



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 01/10/2021

VALORISER ET FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE MARITIME FRANÇAIS: HENRY MASSON EST NOMMÉ PAR LES MINISTRES DE LA CULTURE ET DE LA MER

Nommé par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, et Annick Girardin, ministre de la Mer, Henry Masson, jusque-là conservateur régional des monuments historiques en Bretagne, débute aujourd'hui une mission visant à faire connaître et à promouvoir le patrimoine maritime français, trop souvent méconnu du grand public. La mer et le littoral sont au croisement de nombreuses politiques publiques, mais ne sont pas encore suffisamment appréhendés dans leur dimension culturelle et patrimoniale. Les ministres considèrent, en commandant cette mission à Henry Masson, que la France doit pouvoir valoriser et s'appuyer sur son patrimoine lié à la mer, et mieux mettre en avant ces richesses trop peu visibles à l'échelle nationale.

La mission d'Henry Masson consistera, en lien avec les institutions et les services chargés de l'inventaire, de l'entretien, de la conservation ou de la mise en valeur de ce patrimoine:

- À rendre lisible à l'échelle nationale l'empreinte du patrimoine maritime sur le territoire national, dans l'Hexagone et en outre-mer;
- À proposer, à partir d'exemples précis, une catégorisation visant à mettre en réseau des sites, des opérateurs et des actions existantes liés au domaine maritime;
- À valoriser les propositions ou projets pour renforcer les conditions de leur conservation et de leur développement;
- À analyser la manière dont les autres pays d'Europe répondent à cette question et les outils qu'ils se sont forgés pour le faire.

Afin d'élaborer un état des lieux complet, Henry Masson, affecté jusqu'au 1^{er} mai 2022 à l'Inspection générale des affaires maritimes afin de réaliser sa mission, s'appuiera sur les moyens et les acteurs potentiels de la connaissance du patrimoine maritime, de sa valorisation et de son développement, ainsi que sur les services centraux et déconcentrés des administrations de l'Etat et de leurs établissements publics.

Une attention particulière sera accordée au patrimoine exceptionnel que constituent les phares : Henry Masson proposera à ce sujet des axes de gestion à court, moyen et long terme, en lien avec la direction des affaires maritimes. Il indiquera aussi les moyens à mettre en œuvre pour susciter l'intérêt des citoyens à propos du projet « France vue sur mer ».

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Ministère de la Mer

Service de presse d'Annick Girardin

Tél : 01 40 81 77 80
Mél : secretariat.presse@mer.gouv.fr



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les ministres soulignent par ailleurs que les collectivités, qui jouent aujourd'hui un rôle prépondérant dans la valorisation de ce patrimoine, ainsi que les réseaux associatifs, au niveau national comme au niveau local, doivent pouvoir constituer d'excellents relais pour la préservation ou le renforcement de la visibilité du patrimoine maritime et devront être particulièrement sollicités.

Ces échanges permettront à Henry Masson de rendre un rapport dans lequel il proposera les axes d'une stratégie collective et fédérée des services de l'Etat pour mettre en valeur le patrimoine maritime. Ce rapport est attendu d'ici la fin du premier trimestre 2022.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information
et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Ministère de la Mer

Service de presse d'Annick Girardin

Tél : 01 40 81 77 80
Mél : secretariat.presse@mer.gouv.fr